

PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 89 publiée le 11 mars 2008

Le motu proprio en Belgique et aux Pays-Bas : déjà un succès !

La nouvelle crue de la crise postconciliaire, particulièrement visible en France, en Suisse et en Allemagne, qui se traduit, entre autres, par une reprise dramatique de l'effondrement des vocations dans les séminaires diocésains, est aussi très sensible en Belgique et aux Pays-Bas. Comme en France, c'est sur ce fond de naufrage ecclésial et de banqueroute pastorale qu'il faut lire comme un signe d'espérance - un peu comme une barque de sauvetage - le succès du motu proprio *Summorum Pontificum*, succès certes lent (relativement, car le texte a paru il y a moins d'un an), mais succès désormais certain et irréversible.

Voici un état de la situation en Belgique et aux Pays-Bas :

En Belgique, 6 nouveaux lieux proposent l'ancien ordo et d'autres sont en préparation.

Dans le **diocèse de Liège**, il existe depuis les années 70 une offre substantielle de liturgie traditionnelle, qui s'est toujours maintenue sans coups de crosse épiscopaux majeurs, alors que ces groupes sont a priori vulnérables, étant en dehors de toute structure traditionaliste.

- L'abbé Jean Schoonbroodt, un prêtre à soutane et barrette, est une figure bien connue dans le diocèse. D'une famille de musiciens renommés, il a uni autour de lui tout un milieu grégorianiste qui rayonne à son tour dans les milieux des conservatoires de la région. Apostolat par l'art. Biritualiste, l'abbé Schoonbroodt est chapelain du sanctuaire marial de Banneux www.banneux-nd.be (où il use généralement des nouveaux livres liturgiques). Parallèlement, il continue à célébrer comme auparavant dans le rite traditionnel à la chapelle dite de Bavière à Liège mais, depuis le motu proprio, il a également repris le rite traditionnel à l'église du Saint Sacrement, une splendide église sur un des plus gros boulevards de la ville : <http://eglisedusaintsacrementliege.hautetfort.com>. La messe « Novus ordo » qui y est célébrée par l'abbé Germeau, un prêtre également Biritualiste, se recentre rapidement, en prenant comme point de référence la messe traditionnelle. L'église du Saint Sacrement de Liège est rapidement devenue le centre de gravité du « tridentinisme » dans la région. On peut également y bénéficier régulièrement de vêpres, confessions, expositions du Saint Sacrement, concerts de musique sacrée etc.

- Autre nouveau lieu de célébration suivant l'ancien ordo : le prieuré de Tancremont (www.tancremont.be), un sanctuaire cher aux Liégeois, où est conservé un Christ à colobium unique en son genre qui est traditionnellement fort vénéré dans la région. Le Père Jos Vanderbruggen, norbertin, est recteur de ce prieuré, qui dépend de l'abbaye prémontrée d'Averbode. Tancremont étant à un jet de pierre du sanctuaire de Banneux, le Père Jos y seconde l'abbé Schoonbroodt. Depuis peu, donc, il célèbre régulièrement dans le rite traditionnel à Tancremont, ainsi que le dimanche à la chapelle Saint-Lambert dans la ville de Verviers. Cette chapelle de Verviers bénéficiait déjà d'un indult obtenu de Paul VI en personne par Mgr Van Zuylen, évêque de Liège qui était insatisfait des changements post-conciliaires.

- Dans le **diocèse d'Anvers**, le foyer de charité Marthe Robin de Brasschaat propose depuis peu une messe quotidienne dans le rite traditionnel.

- Dans l'**archidiocèse de Malines Bruxelles**, le petit village de Dongelberg, entre Bruxelles et Namur, bénéficie depuis novembre 2007 d'une messe traditionnelle mensuelle.

- A **Gand**, dans le diocèse du même nom, la basilique mariale d'Oostakker-Lourdes offre désormais une messe traditionnelle un dimanche par mois.

- Un groupe est constitué à **Bruges** - Chef lieu de diocèse- et essaie d'obtenir des célébrations régulières. En octobre dernier, il a déjà obtenu de façon ponctuelle une messe dans la basilique du Saint Sang, sur l'autel même de la relique MailScanner soupçonne le lien suivant d'être une tentative de fraude de la part de « tridentijnsemissis. <http://tridentijnsemissis.blogspot.com/2007/10/mis-ter-ere-van-het-heilig-bloed-eeen.html>

Les prochaines messes à la basilique du Saint Sang sont prévues le 2 mars et le 27 avril.

- Des demandes sont en préparation dans d'autres diocèses mais la discrétion est de mise pour l'instant.

Aux Pays-Bas, 7 paroisses ont repris le rite traditionnel depuis le motu proprio et les évêques néerlandais ont dû sentir venir le vent lorsqu'ils ont réédité le missel des fidèles de 1962 ! Senti venir le vent ? L'Esprit, qui souffle où il veut. A vue humaine, c'était inespéré pour un pays aussi stérilisé par l'hyperprogressisme. La Vereniging voor Latijnse Liturgie (Association pour la liturgie en latin) www.latijnseliturgie.nl, qui s'attache à promouvoir la nouvelle liturgie en latin, n'a pas exclu, après le motu proprio, des célébrations selon l'ancien rite.

Déjà en fin 2006, le motu proprio avait produit un effet spectaculaire par sa seule attente : la Fraternité Saint-Pierre avait obtenu la jouissance à 50 % d'une grande église paroissiale à Amsterdam. C'était le retour de la messe traditionnelle dans la plus grande ville des Pays-Bas, après plus de 30 ans d'absence. Depuis la promulgation du motu proprio, l'église Sainte-Agnès fait le plein : il y a maintenant messes et confessions 6 jours par semaine, dimanche compris, sans compter les adorations du Saint Sacrement, les cours de catéchisme et autres activités paroissiales. Grâce à des rapports cordiaux avec le curé, la cohabitation se passe bien. Le curé est amené à recentrer peu à peu son catéchisme, son « Ars celebrandi » et bien d'autres aspects de la vie paroissiale. (Voici la magnifique église Ste-Agnès : <http://home.tiscali.nl/hjmgov/index.html>)

Dans le reste des Pays-Bas, ce sont plus de 25 prêtres qui sont en train d'apprendre ou réapprendre la forme extraordinaire avec les prêtres de la Fraternité Saint-Pierre et de la Fraternité Saint-Pie -X. On s'attend aussi à un retour de l'« Antiquum documentum » à la grande abbaye de Vaals www.benedictusberg.nl, le Fontgombault néerlandais, située au point de jonctions des Pays Bas de la Belgique et de l'Allemagne.

Remarques de Paix Liturgique

- En Belgique, et plus encore en Hollande, de nombreux curés de paroisses se révèlent favorables à la restauration de la forme extraordinaire du rite latin ou au moins à son existence... Les prêtres qui décident de célébrer selon cette forme le font dans la paix, en toute liberté, et le plus souvent avec la bienveillante acceptation de leurs pasteurs. A de rares exceptions près, on est là pleinement dans l'esprit du Motu Proprio de Benoît XVI. Cette harmonieuse et paisible mise en œuvre du Motu Proprio est d'autant plus exemplaire qu'elle tranche singulièrement avec l'application mesquine et idéologique qui est faite dans la plupart des diocèses de France. En effet, en France, il existe de très nombreux prêtres qui aimeraient qu'au sein de leurs paroisses coexistent pacifiquement les deux formes de l'unique rite romain. Ces prêtres se trouvent en pratique dans une situation très difficile car bien souvent, un tel choix leur vaudrait des sanctions... canoniques ou au moins pratiques. C'est ainsi qu'à Paris, à un prêtre qui avait pensé célébrer une messe dominicale selon la forme extraordinaire du rite romain, « on » a fait comprendre que s'il persistait dans cette voie, il ne serait plus jamais curé dans le diocèse. Oui, nombreux sont ces prêtres qui aimeraient jouir en pratique de la liberté décrétée par le Motu Proprio sans avoir à craindre une mutation dans des zones pastorales ingrates et difficiles où ils ne pourraient pas poursuivre aisément leur cheminement liturgique

- En fait il n'existe plus - ou au moins beaucoup moins qu'en France - chez nos cousins du nord d'antagonisme « Traditionalistes/Progressistes » et ce sont les autorités catholiques et le clergé qui perçoivent d'eux-mêmes combien est riche et profitable pour tous la liberté offerte par le Saint Père à son Église. Une telle attitude est sage et raisonnable car elle tient compte de la réalité et du sens de l'histoire sans arrière pensées idéologiques et dépassées...

- Que pouvons-nous faire en France pour que notre désir d'œuvrer pour la paix et la réconciliation ne soit pas systématiquement perçu comme une déclaration de guerre ? Tant que le terrible ostracisme qui frappe les fidèles attachés à la liturgie traditionnelle n'aura pas cessé, c'est l'existence même de ces fidèles qui continuera d'être perçue comme une provocation et une déclaration de guerre par les apparatchiks qui verrouillent sur le terrain la question liturgique. Sans doute faudra-t-il encore du temps pour que les demandes de célébrations de la forme extraordinaire du rite romain qui se font jour dans tous les diocèses de France ne soient plus considérées comme des problèmes à régler, comme des maux à éradiquer ou à neutraliser mais comme des souhaits légitimes. Le Motu Proprio de Benoît XVI, le style du nouveau clergé, les nombreuses vocations issues des séminaires traditionnels, l'attrait de la liturgie traditionnelle chez les jeunes, voilà autant de raisons d'espérer !

Guillaume de Laporte

Correspondant en Belgique du mouvement pour la Paix Liturgique et la Réconciliation dans l'Église. info@motupropriobelgique.com